

1,2 million de manifestants dans toute la France

« Elle m'a dit qu'on avait rendez-vous devant le ballon FO, explique à une amie un jeune manifestant. Mais le problème, c'est qu'il y a plein de ballons FO ». A en croire le flot sortant de la bouche du métro place d'Italie, la mobilisation parisienne contre la réforme du Code du travail a fait le plein. A Bordeaux, 30 000 personnes ont battu le pavé, à Rennes 10 000, à Toulouse 100 000, à Marseille 120 000. Pour Paris, 160 000 personnes. 1,2 million dans toute la France. Partout le nombre de manifestants est deux à trois fois plus important que le 9 mars.

Si le gouvernement ne comprend pas, Il y aura des suites

Qu'est-ce que cela signifie ? « Cela veut dire que le gouvernement devrait ouvrir les yeux et les oreilles, prévient Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO. Le président de la République a été sage hier, en retirant le projet de loi sur la déchéance de nationalité. Il faut qu'il soit sage aujourd'hui aussi en retirant le texte de la loi travail. Si le gouvernement ne comprend pas, cela veut dire qu'il y aura des suites, y compris par la grève. »

Casquettes, écharpes, chasubles et surtout parapluies sont de mise à Paris. Les fédérations Force Ouvrière sont au rendez-vous : transports, commerce, énergie, com, etc. Les UD de toute la région parisienne « Tous ensemble, tous ensemble, ouais, ouais, ouais », « La loi El Khomry, c'est de la C ... [à vous de trouver la rime] » mais également « Non au travail le dimanche » ou « Qui sème la misère récolte la colère ».

Ni amendable, ni négociable

« Aujourd'hui, c'est le début de quelque chose », s'exclame Jean-Pierre. Il arrive de Versailles où il travaille pour le ministère de la Culture. « La destruction du code du travail va précéder la destruction des statuts. ». Pour Julie, salariée dans le secteur de l'énergie, c'est l'inquiétude qui domine « Avec les réductions d'effectifs et la centralisation qui se déroulent actuellement dans notre branche, nous avons beaucoup de mal à croire que le dégraissage du code du travail créera de l'emploi. »

Stevan est on ne peut plus clair : « cette loi n'est ni amendable, ni négociable. L'article 1 dit que les droits fondamentaux des salariés seront subsidiaires de l'intérêt de l'entreprise. Le patron devient un seigneur. » Avant d'ajouter qu'avec cette loi, les salariés ne seront plus en République lorsqu'ils franchiront le portail des entreprises.

Un parfum de déjà vu

Devan, enseignant chercheur dans les Yvelines s'est mobilisé parce que la loi travail propose un renversement de la hiérarchie des normes qui explose complètement tous les cadres nationaux. « C'est quelque chose qu'on connaît déjà à l'université. On a déjà subi les lois d'autonomie, avec Valérie Pécresse puis Genevieve Fioraso ». Catherine, enseignante dans le secondaire a le sentiment qu'après les salariés du privé, ce sera au tour des fonctionnaires.

Tous demandent le retrait de la loi, pour à la rigueur, ouvrir de vraies négociations après. Car une réforme du code du travail pourquoi pas mais si, et seulement si, cela se traduit par de réelles avancées sociales pour les salariés.